



## COMITE SYNDICAL

### DELIBERATION N°20-14

L'an deux mille vingt, à 14 h  
Le 17 septembre, à Chalons en Champagne

Date de convocation	4 septembre 2020
<b>Nombre de délégués:</b>	
● Titulaires	51 Titulaires
● Suppléants	51 Suppléants
● Présents	<b>38 Présents</b>
● Votes par procuration	4 votes par procuration

#### Étaient présents :

M. Farid BESSADI	M. Jean-François VALLOIRE
M. Philippe CLAUDE	M. Alain DUPOMMIER
M. Jean François GOSSET	M. Dominique COLLIN
Mme Inès DE MONTGON	M. Claude VALDENNAIRE
M. Boris RAVIGNON	M. Kévin GENGOUX
Mme Véronique CASTRONOVO (PV de M. FOURNEL)	M. Yannick ROSSATO
Mme Edith COLIN	M. André LIEBEAUX
Mme Sylvine JOSSELIN (représente M WEISS)	Mme Sylvaine GERARD
M. Jean-Pol DEVRESSE	M. Eric GILLARDIN
Mme Dominique FLORES	M. Pierre CORDIER
M. Christian MAGISSON (représente Mme OLIVIER)	M. Michel NORMAND
M. Pascal MAUROY	M. Claude WALLENDORFF
M. Sébastien ROUSSEAU	Mme Danielle COMBE (PV de M MERVEILLE)
M. Géry TRONÇON	Mme Dominique HUMBERT
M. Hervé CORVISIER	Mme Mireille GAZIN
M. Michel LALLEMAND	M. Edouard JACQUE (PV de Mme GUILLOTIN)
M. Yvon HUMBLOT	M. Sébastien PAULET
M. Jean SIMONIN	Mme Christine NOIRET-RICHET
M. Jean-Pierre CALLAIS (PV de M WECKERING)	
M. Jean-Yves JONET	

#### Objet de la délibération :

**Commission d'appel d'offres – Projet protection et restauration des cours d'eau du pays sedanais**

Résultat du vote
Pour : 42
Contre : 0
Abstention : 0

# COMITE SYNDICAL

## DELIBERATION N°20-14

### Objet de la délibération :

### Commission d'appel d'offres – Projet protection et restauration des cours d'eau du pays sedanais

Les conventions de délégation de compétence GEMAPI prévoient que « lorsque la réglementation de la commande publique exige le recours à une Commission d'Appel d'Offres (CAO), l'EPAMA-EPTB Meuse en institue une spécifique au Projet. Un siège y sera attribué à chaque EPCI délégant de l'opération, sur le territoire duquel se déroule le projet et membre de l'EPAMA-EPTB Meuse. »

Il convient de procéder au remplacement des membres de la CAO du projet dit « du Pays sedanais » initialement mise en place par la délibération 19/18 du 19 mai 2019.

Le Comité Syndical de l'EPAMA ;  
A l'Unanimité:

- **DESIGNE** les membres de la Commission d'Appel d'Offres du projet de protection et restauration des cours d'eau du pays sedanais comme suit

PRESIDENT :	M Boris RAVIGNON		
TITULAIRE :	Mme Inès DE MONTGON CA Ardenne Métropole	SUPPLEANT :	M. Sébastien ROUSSEAU Cdc Crêtes Pré Ardennaises
TITULAIRE :	M Michel NORMAND	SUPPLEANT :	M Hervé CORVISIER
TITULAIRE :	M Jean François GOSSET	SUPPLEANT :	M Pascal MAUROY
TITULAIRE :	M Farid BESSADI	SUPPLEANT :	
TITULAIRE :	M. Philippe CLAUDE	SUPPLEANT :	



BORIS RAVIGNON

BORIS RAVIGNON  
2020.09.22 17:31:36 +0200  
Ref:20200918\_173151\_1-2-O  
Signature numérique  
le Président